

Vu du côté des professionnels

L'assurance sur Internet a pris son envol en 2004 grâce notamment aux courtiers en ligne tels **Symphonis** et **Boursorama** qui placent leurs contrats auprès des assureurs via **Suravenir** (Crédit Mutuel) ou **La Fédération Continentale** (Groupe Generali), leader du secteur. Cette dernière société a mis en place des contrats dédiés et assure la majorité des produits en ligne.

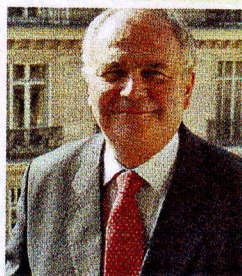


Contrairement aux autres assureurs peu présents, "elle a continué ses investissements après la bulle Internet et va poursuivre sur cette lancée pour garder son avance. Car ce type de vente va encore se développer. Le mouvement est inéluctable", précise **Sonia Fendler**, directeur du développement. Et d'ajouter que "La Fédération Continentale accompagne-

ra tous les CGPI qui désirent aller sur le marché."

Pourtant, on perçoit d'autres sons de cloche. **Jean-Pierre**

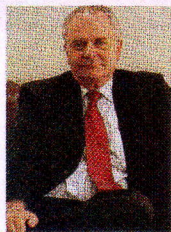
Rondeau, CGPI et PDG de **Mégara Finance**, pense au contraire "qu'Internet n'a pas trop d'intérêt, sauf pour les jeunes clients au patrimoine peu élevé. Les CGPI ne sont pas intéressés par le démarchage à distance car leur clientèle traditionnelle a besoin de plus de conseil. La relation humaine est importante." Il reconnaît toutefois qu'il y a de la place pour les deux modes de commercialisation.



D'une façon générale, tous s'accordent sur le fait que les lois récentes sont bien destinées à protéger le consommateur et à l'informer, malgré les lourdeurs qu'elles génèrent. Car trop de transparence peut amener à moins de compréhension. "Néanmoins, si l'application d'une directive se justifie, c'est bien dans le cadre de la commercialisation à distance et pour la vente sur Internet" précise encore Jean-Pierre Rondeau.

Un master pour la CJA

Une vingtaine de professionnels – 19 exactement – parmi lesquels des banquiers, des assureurs, un notaire, un responsable de gestion désireux de réorienter sa carrière, un CGP travaillant à la Banque Postale, un enseignant, une avocate et 8 CGPI.



Voilà comment se présente la première promotion du nouveau "master en gestion de patrimoine" mis en place à l'université de Paris 12 sous l'impulsion de CGPC en partenariat avec **Fortis Investment**. Ce master a pour finalité la validation des acquis de l'expérience.

Le baptême de la première promotion, qui s'apprête à suivre un cursus de 350 heures réparties sur une année (sessions organisées les vendredis et samedis), a été célébré par Arnaud Thauvron, maître de conférences à l'Ecole supérieure des affaires de l'université Paris 12, responsable des masters Gestion de patrimoine et Gestion de portefeuille, en présence de Pierre Fournier pour Fortis Investment et **Jean-Pierre Rondeau** pour CGPC. Arnaud Thauvron a décrit le processus de formation, le programme, et présenté le corps enseignant (professeurs, magistrats, membres des professions réglementées, CGP).

Plus de 3 800 professionnels ont été certifiés à ce jour. ■